

gnorance et le fanatisme qui abrutissent, et la famine qui fait mourir, s'il aime son pays, ou, plutôt, s'il s'aime soi-même, l'honnête citoyen, disons-nous, saisi d'horreur, demande à grands cris qu'un tel état de choses cesse au plus vite. Mais les supplications ne peuvent arrêter les progrès du mal. Il faut agir, et au plus vite.

Nous avons, souvent, réfléchi à cet abaissement moral des cœurs, à cette prostration des esprits, à ce dénuement matériel que l'on remarque, depuis si longtemps, en Canada, et qui augmente d'une manière si épouvantable; nous nous sommes demandé, chaque fois, si, véritablement, le pays n'a pas d'autres hommes pour remplacer ceux qui sont les auteurs de tous les maux actuels?

Nous en avons, mais ils se tiennent à l'écart. Leur position, leur fortune, leur ouvre la porte des affaires publiques, et ils restent au coin du feu laissant aux intriguants et aux incapables le soin de gouverner le pays de la belle façon que l'on sait. Et pourtant ces hommes se disent amis du progrès et des réformes; défenseurs du système constitutionnel puisqu'ils sont anglais, et cependant, s'ils dépassent leur comptoir pour aller voter, ce n'est qu'en faveur de ceux qui, s'ils se sentaient assez forts, nous enlèveraient toutes nos libertés politiques pour nous imposer un gouvernement oligarchique. Cependant les démocrates Canadiens-Français ne cessent de démontrer aux résidents anglais les fatales conséquences de cette conduite, mais les "intéressés" ont tellement réussi à faire croire à ces derniers que les démocrates Canadiens-Français sont des impies et des révolutionnaires, qu'on croirait commettre le crime de lèse-majesté en se joignant aux démocrates!

Et que veulent ces impies et ces révolutionnaires?

Catholiques, ils veulent la liberté de conscience pour eux et pour leur compatriotes de toutes les autres origines; Canadiens-Français, ils conservent religieusement dans leur cœur, le souvenir de la France, comme une bonne Lille garde tous jours, même malgré certains mauvais procédés, l'image de sa mère; mais, cet amour du souvenir ne leur fait point oublier que les libertés politiques acquises au prix du sang de leurs dévoués ne sont trahies tenues que grâce à la connexion du pays avec l'Angleterre.

Voilà ce qu'ils veulent.

Que nos compatriotes d'origine anglaise veuillent se donner la peine de comparer les idées des gouvernants actuels avec celles des démocrates, et ils s'apercevront que les sentiments des premiers sont contraires, par nature et par nécessité, à la liberté civile, politique, et religieuse, au progrès et aux réformes. Dès qu'ils se sentent convaincus que le seul moyen de sauver le pays et de se préserver eux-mêmes de la ruine, est de s'allier aux démocrates; s'ils veulent s'unir à ces derniers, le pays sera, bien vite débarrassé des sacri-

pans qui le gouvernement si mal.  
Et la prospérité renaitra.

L'exécution de Beauregard a été désapprouvée par presque tous nos confrères de la presse française du pays. Quelques uns ont admis, il est vrai, que la société a le droit de tuer légalement; les autres le lui ont refusé. Nous sommes de ce dernier avis, et nous espérons que, bientôt, les législateurs modifieront la loi de manière à ce que le meurtrier soit puni comme coupable et non regardé comme un martyr; à ce que la société qui aura perdu un de ses membres soit dédommée en devenant maîtresse absolue de toutes les facultés du meurtrier et en se les appropriant au bénéfice de tous.

De cette manière le meurtrier sera puni, la famille sera épargnée, et la société sera non point vengée, — parce que la vengeance est partout infâme — mais sauvée.

Monsieur Eadon a protesté, avant hier, contre le retour de I. J. Charlton,

Des électeurs du quartier Saint-Jean en ont fait autant contre celui de Pierre Gauvreau.

Nous espérons donc que le Conseil de Ville ne sera point souillé par la présence de ces deux représentants de la fraude et de la corruption.

Voici le résultat des élections municipales:

QUARTIER CHAMPLAIN.—M. Lamson, 106 votes; M. McNamara 12; majorité, 94.

QUARTIER SAINT-PIERRE.—M. Charlton, 133, M. Eadon, 80; majorité 52.

QUARTIER SAINT-ROCH.—Le Dr. Rousseau 80; M. Lemesurier, 33; majorité 47.

QUARTIER JACQUES CARTIER.—M. Lemieux, 133; M. Bussières, 49; majorité, 85.

QUARTIER SAINT-JEAN.—M. Gauvreau, 202; M. F. X. Langevin, 5; majorité, 197.

QUARTIER DU PALAIS.—M. Jacques Crémazie n'a pas eu de concurrent et il a reçu 65 voix.

### NOUVELLES POUR RIRE.

Le petit autocrate de la cité de Québec qui prétend faire courber sous son poignet tout ce qui est pour lui un obstacle, vient d'établir deux nouvelles fêtes d'obligation. Jusqu'à ce jour, nous qui possédons la foi l'espérance et la charité (hain !) nous osions croire que notre sainte mère l'église avait seule le pouvoir d'ordonner aux fidèles d'observer, comme le dimanche, certains jours de la semaine, et nous étions assez naïfs pour reconnaître au gouvernement Canadien le droit de faire chomer ceux qui mangent au pi-

otin du pouvoir, mais nous nous trompions. Le maire Langevin imitant son modèle George Etienne Cartier qui "passe pardessus les avocats pour faire adopter sa loi de judicature" place les pères de la cité au dessus des pères de l'église et le pouvoir exécutif audessus du pouvoir municipal. En un mot, on dirait qu'il vise au Mahomet ou au Napoléon ! Au moins la proclamation qu'il a émanée semble faire croire que si sur la route de la gloire et du génie il n'égale point ces deux grands hommes il les devance de beaucoup dans le sentiers de l'impudence, de l'hypocrisie et de la stupidité.

Lisez, en voici la preuve:

### PROCLAMATION.

POUR me rendre à un désir, qui paraît général, j'invite les citoyens de Québec, et plus spécialement les chefs de Bureaux, Magasins, Ateliers et Maisons d'Education, à considérer le LENDEMAIN de NOEL et le DEUX de JANVIER prochain, comme des JOURS DE FETES, et à suspendre les travaux ordinaires ces jour-là.

HECTOR L. LANGEVIN.

Maire.

Les proclamations du petit corporal et les pages de l'Alcoran sont éclipsées!

Badinage à part, le maire actuel qui, pour fêter son "crismesse" et faire les visites du jour de l'an, enlève le pain aux ouvriers qui ont de l'emploi, ne devrait il pas être placé sur deux petits bois et conduit à la frontière! Car, puisque l'on punit l'individu qui vole un pain chez un boulanger, celui qui pour se donner des airs de sainte grande, enlève le pain à de pauvres ouvriers en obligeant les chefs d'établissements à fermer boutique, mérite aussi une punition. Seulement les juges se chargent de punir le premier, et quand le second est un maire, le châtiment est infligé par les citoyens. Dans ce cas, l'opinion publique est comme la loi de Lynch: elle est sans pitié.

Donnez, sir Hector, congé aux employés de la Corporation qui le méritent bien avec un maître comme vous; nous applaudirons, mais n'oubliez plus de cette proclamation dont l'effet retombe sur les pauvres.

Nous ne puisons point aux sources du Canadien, par conséquent nous pouvons garantir l'exactitude du fait suivant. On nous assure qu'aux prochaines élections parlementaires, qui, selon toutes les apparences, auront lieu bientôt, "sir" Hector Langevin, "l'honorable" John Hearn et I. J. Charlton, "esquire" brigueront les suffrages des électeurs de la cité de Québec.

L'individu qui se dit ouvertement et sans doute à tort le protégé de l'ARCHEVÊQUE de Québec, et les amis de Smith O'Brien, ont conclu une "alliance" qui au moins n'est pas "sainte" celle-là!